



ayming

APPEL A PROJETS

« PRAAM : Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits Phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles »

LES OBJECTIFS

Accélérer la massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles à l'échelle d'un territoire. Cet appel à projets (AAP) entend accompagner à titre expérimental le passage entre le stade de la recherche appliquée et la généralisation de méthodes éprouvées.

QUELS PROJETS ATTENDUS ?

Cet AAP vise à soutenir les projets portés par des acteurs économiques impliqués dans la valorisation des produits agricoles et en lien direct avec l'amont agricole, qui vont permettre de réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par les agriculteurs qui les approvisionnent, sans fragiliser l'activité de ces agriculteurs et plus globalement des chaînes de valeurs auxquelles ils participent.

Les projets attendus devront obligatoirement comporter ces points :

- Une proposition d'une ou plusieurs combinaisons de leviers.
- Un déploiement massif de la mise en œuvre de cette ou ces combinaison(s) auprès des agriculteurs.
- Un processus de validation des combinaisons et du dispositif d'accompagnement par un tiers de confiance
- Un engagement des acteurs clés des filières
- Un dispositif expérimental d'accompagnement de la prise de risque via des dispositifs économiques et/ou assurantiels
- Un programme d'accompagnement (formation et conseil)
- Des objectifs sur la durée du projet concernant la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires et le suivi du plan d'action
- Un dispositif d'acquisition de références partagées sur les combinaisons déployées.
- Les projets attendus ne peuvent être que collaboratifs, avec une durée indicative de 60 mois. Ils doivent avoir une assiette de dépenses minimale de 2 millions d'euros. (500 000 euros en Outre-mer).

Source : [Bpifrance](#)



BENEFICIAIRES

Opérateurs économiques (coopératives, transformateurs, distributeurs)

Consortium obligatoire (instituts, chambres d'agriculture...)



TYPSE DE FINANCEMENT

Subventions

Taux

Investissement



CALENDRIER

Relève le **21/10/2025** à 12h, **14/01/2026** à 12h

Clôture le **14/04/2026** à 12h



FINANCEURS

[bpifrance](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

35

Ans d'expérience

1400

Experts à travers le monde

14

Pays en Europe & Amérique du Nord



Prénom NOM

Responsable régional

aprenom@ayming.com

FURTHER TOGETHER